

A l'université, le français n'est pas suffisant

Le Monde.fr | 22.05.2013

Par Virginie Martin (Politologue, présidente du think tank Different)

Ce 22 mai, le projet de loi d'orientation pour l'[enseignement supérieur](#) et la recherche est présenté à l'Assemblée nationale. [Ce texte de Geneviève Fioraso](#) a fait l'objet de diverses critiques qui transcendent les clivages politiques. L'article 2 qui prévoit la possibilité pour les universités françaises d'[assurer](#) des enseignements en langues étrangères, notamment en anglais, est le plus visé. Parmi les opposants, l'Académie française demande le retrait complet du projet de loi et certains écrivains comme Bernard Pivot dénonce la disparition du français. Bref, les passions se déchainent. Dans ce contexte, il s'agit ici de [montrer](#) l'importance de l'enseignement de l'anglais dans les universités françaises.

Un des arguments opposé au projet de loi est que l'introduction de l'anglais dans les universités serait la conséquence d'une mondialisation subie par la France, d'une colonisation non voulue de la langue de Shakespeare dans le pays de Molière. Il faut cependant [rappeler](#) que la France évolue dans un espace mondialisé caractérisé par des échanges transnationaux. La langue française en est un exemple avec la présence d'anglicismes dans le dictionnaire mais aussi l'influence du français dans les autres langues. Il y a donc un brassage inter linguistique.

Aussi, les échanges dans la communauté scientifique, toutes disciplines confondues, ne se résument pas à des discussions franco-françaises. Ce qui fait la richesse de l'état de l'art aujourd'hui, c'est la confrontation de diverses thèses entre spécialistes non seulement français mais qui proviennent surtout des quatre coins du monde. Evidemment, ces chercheurs communiquent en anglais. De même, des professeurs français proposent des enseignements en français dans des universités non francophones, alors pourquoi ne pas [proposer](#) des cours non francophones en France ?

DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES PLUS ATTRACTIVES ET COMPÉTITIVES

L'introduction d'enseignements en anglais dans les universités françaises serait le signe d'une prise de conscience et au final permettrait d'entériner une pratique existante plus ou moins implicite. En effet, quel étudiant n'a jamais eu à étudier des textes en anglais ? Ceci montre que l'accès à un enseignement d'excellence ne peut pas se résumer à l'étude d'auteurs uniquement français. De même, les différents classements internationaux sont des facteurs d'autant plus significatifs du rayonnement universitaire. Ces [International Rankings](#) ont notamment comme critère le nombre de publications dans les [revues](#) scientifiques de prestige. Or elles doivent être en anglais pour [avoir](#) un *impact factor* (facteur d'impact) important c'est-à-dire que les articles les plus visibles sont en anglais.

L'anglais est aussi une composante d'attractivité des universités françaises. Vu de l'étranger, la France apparaît comme de plus en plus spécifique. En effet, pour [attirer](#) les étudiants étrangers, les universités européennes non anglophones n'hésitent pas à [proposer](#) des enseignements en anglais. On peut notamment [citer](#) l'exemple des universités scandinaves ou encore polonaises. L'introduction de l'anglais rendrait donc les universités françaises beaucoup plus attractives et compétitives sur le plan [international](#) car elles proposeraient une pluralité d'enseignements dans diverses langues susceptibles d'intéresser les étudiants étrangers.

Ce serait également un point positif dans le monde professionnel. La connaissance de la langue anglaise est une plus-value tant en France où le plurilinguisme est recherché mais également sur le marché du travail étranger où les français ne sont pas considérés comme les *best English speakers*.

DÉMOCRATISATION

L'anglais dans les universités permettrait aussi de réduire l'écart de niveau entre les universités françaises et les business school/grandes écoles qui n'ont pas attendu l'adoption d'une loi pour [introduire](#) des enseignements en anglais dans leurs programmes. Ainsi, derrière la mise en place de cours en anglais, se cachent un enjeu bien plus important : la réduction des inégalités entre les étudiants d'universités publiques, généralement plus modestes et les étudiants d'écoles privées. En quelque sorte, l'anglais à l'université, permettrait de démocratiser une pratique réservée aux grandes écoles et business schools.

Il ne s'agit pas de [faire](#) la promotion d'un enseignement totalement en anglais mais de [mettre](#) en lumière que le français, seul, n'est plus suffisant. Le monde est devenu un tout, à la fois complexe et global. L'anglais est une nécessité dans cet espace mondialisé où les frontières traditionnelles ne sont plus légitimes. Avec l'intensité des échanges culturels et les expériences individuelles à l'étranger, l'anglais s'avère être un point commun dans ce monde hétérogène. Afin de [rompre](#) avec une vision archaïque de l'enseignement à l'université et de [contribuer](#) à la lutte contre la reproduction des inégalités sociales, il est donc fondamental d'[introduire](#) des enseignements en anglais à l'université.
